

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2008

OBJET

de la Délibération

**DEVOIR DE
MEMOIRE –
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS**

Date de convocation du Conseil Municipal

26 juin 2008

Date d'affichage : 26 juin 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Madame LE DOARE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mme LE STRAT, M. DERRIEN, M. PERESSE, Mme GUEGAN, M. MOUHAOU, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à Mme JEHANNO
Mlle ORINEL à M. LE DORZE
Mme ROUILLARD à M. PERESSE

DEVOIR DE MEMOIRE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapport de Alain LE MAPIHAN

La Ville de Pontivy agit au travers du Devoir de Mémoire pour la connaissance de l'histoire, des guerres et des conflits, afin de servir la paix et la liberté.

Elle soutient à ce titre les associations d'anciens combattants, résistants et déportés qui rappellent par leur action la souffrance des peuples et le sacrifice des combattants.

En réponse à leur demandes de subventions, il peut être proposé les attributions suivantes :

Subventions courantes de fonctionnement :

Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, combattants Algérie, Tunisie, Maroc – Théâtre d'opérations extérieures (ACPG)	90,00 €
Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	90,00 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA)	90,00 €
Société Nationale des Médaillés Militaires	90,00 €
Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC)	90,00 €
Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparues (UNADIF)	90,00 €
Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord (UNC-AFN)	90,00 €

Subventions exceptionnelles :

Société Nationale des anciens de la gendarmerie, Comité du Morbihan Pour l'achat d'un drapeau	30,00 €
Union Nationale des Combattants, section de Pontivy pour l'organisation du congrès départemental le dimanche 21 septembre 2008 à Pontivy	500,00 €

Nous vous proposons :

- D'approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 3 juillet 2008
LE MAIRE**

Jean-Pierre LE ROCH